



Charte de l'arbitre¹

Persévérance – Esprit d'équipe – Fair-play – Passion

Buts et valeurs

- Comet unihockey club de Cheseaux, ci-après l'organisation, a pour but :
 - d'encourager et de mettre à disposition la structure nécessaire à la pratique du unihockey,
 - de promouvoir des valeurs sportives saines,
 - de donner de l'importance au rôle éducatif du sport dans la société.

Mon rôle et mes responsabilités dans l'organisation

- Je m'engage en permanence à avoir un comportement sportif, fair-play et conforme aux valeurs de l'organisation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du terrain.
- Je respecte les entraîneurs, membres de l'organisation ainsi que toutes les autres équipes et leur entourage.
- Je reste impartial en toutes circonstances
- De manière générale, je m'engage aussi à :
 - Utiliser un vocabulaire adéquat.
 - Respecter le fait que la consommation d'alcool n'est pas admise dans les vestiaires. L'organisation suit les principes « Cool & Clean » ; je renonce donc à l'alcool si j'ai moins de 16 ans et si mon âge me le permet, je consomme sans me nuire et sans nuire aux autres.
 - Bannir la détention ou l'usage de stupéfiants.

Rapport financier avec le club

- Le club offre la cotisation annuelle à ses arbitres et s'engage à leur verser une prime de fin de saison.
- Le montant de cette prime est calculé selon un barème réévalué à chaque début de saison.
- Les arbitres sont informés du *Barème de prime* et de ses éventuelles modifications.

Respect, fair-play et maîtrise de soi

- Chaque acteur de ce sport (coéquipier, entraîneur, arbitre, chronométrateur, membre du public, etc.) mérite de la reconnaissance pour sa présence et/ou son travail quel que soit mon jugement ; je le respecte et reste fair-play.
- Je respecte les membres des équipes que j'arbitre.

¹ Dans ce document, le masculin est utilisé comme genre neutre et désigne aussi bien les hommes que les femmes

- Je me montre responsable et je sais me contrôler en toute circonstance. Je suis conscient que d'éventuelles sanctions financières subies par l'organisation dues à un comportement inadéquat devront être supportées par l'acteur incriminé.

Réseaux sociaux et communication

- Si j'utilise les réseaux sociaux, je le fais avec discernement. Je renonce à publier un message « négatif » sur un joueur ou un club. Je peux soutenir mon club ou passer une information en mon nom. Par contre, toute communication officielle doit passer par un canal du club (Facebook, Instagram, site internet ou à définir). Il est ensuite possible de partager ces publications.

Sanctions

- Je suis conscient que le non-respect de cette charte peut conduire à des sanctions internes ou statutaires.

En tant qu'arbitre des "Comet", j'adhère à cette charte et m'engage à représenter notre organisation et ses équipes avec *honneur* et *passion*.

Nom et prénom de l'arbitre:

Numéro IBAN :

Lieu et date :

Signature de l'arbitre :

Signature du Comité: